

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE du 15 mars 2017, à 17 heures, salle Antonio Pinard (313), de l'Hôtel de ville, situé au 191, du Palais à Sherbrooke.

**ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Monsieur Louisda Brochu, président  
Madame Sophie Breault, secrétaire  
Monsieur Simon Audet, trésorier  
Madame Danielle Barrette, administratrice  
Monsieur René Couture, administrateur  
Monsieur Éric Fernet, administrateur  
Madame Kathleen Gélinas, administratrice  
Monsieur Benoît Jeanson, administrateur  
Madame Danièle Lalonde, administratrice  
Monsieur Serge Paquin, administrateur

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS:**

Monsieur Gilles Marcoux, directeur général

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Monsieur Daniel Chassé, vice-président  
Madame Annie Godbout, administratrice  
Madame Maryse Gosselin, administratrice  
Madame Rachel Lajeunesse, administratrice  
Madame Julie Roy, administratrice  
Monsieur René Allaire, personne-ressource

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Louisda Brochu souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke.

Considérant que l'avis de convocation a été expédié au moins deux (2) jours avant l'assemblée et que nous avons le quorum, M. Louisda Brochu déclare l'assemblée ouverte à 17 h 03.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

C.A. 2017-09

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel quel.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
DU 17 JANVIER 2017  
AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

RAPPORT DES COMITÉS

Planification stratégique 2017-2022

Appréciation du directeur général

## AFFAIRES COURANTES

Avis zone R-108 – concessionnaire auto

Rapport financier au 31 janvier 2017

Renouvellement mandat des administrateurs

Renouvellement de bail

Convention de sous-location

Résultats du sondage d'appréciation service

Résultats du sondage de satisfaction du personnel

Rapport du directeur général

## DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

## DIVERS

Bordereau de correspondance

## DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- C.A. 2017-10
3. LECTURE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 janvier 2017 avec modifications.
  4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL  
Monsieur Gilles Marcoux informe les membres du conseil d'administration que l'indexation et le changement d'échelon salarial ont été accordés à la majorité des employés.
  5. RAPPORT DES COMITÉS
    - 5.1 **Planification stratégique 2017-2022**  
Considérant que nous sommes à la fin d'un cycle de gestion et qu'il est nécessaire de revoir la planification stratégique de Commerce Sherbrooke;  
  
Considérant que le 10 juin 2016, le conseil d'administration adoptait cette démarche, en formant un comité de travail et octroyant le mandat à la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton & Cie, S.E.N.C.R.L. pour accompagner le comité dans cet important exercice;  
  
Considérant que l'équipe permanente de Commerce Sherbrooke a été mise à contribution;  
  
Considérant la recommandation du comité de travail;
- C.A. 2017-11
- Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter la planification stratégique 2017-2022 tel que présenté.
6. AFFAIRES COURANTES
    - 6.1 **Avis sur zone R-108**  
Considérant que le Service de planification urbaine et du développement durable de la Ville de Sherbrooke souhaite connaître l'avis de Commerce Sherbrooke sur la pertinence de permettre les usages «Concessionnaire d'automobiles, d'équipements roulants, d'entreposage et de terminal de marchandises»;  
  
Considérant que cet avis a été présenté aux membres du conseil d'administration qui ont fait part de leurs commentaires;
- C.A. 2017-12
- Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur

général de Commerce Sherbrooke à transmettre au Service de la planification urbaine et du développement durable, l'opinion de Commerce Sherbrooke sur l'intérêt de permettre l'usage «Concessionnaire d'automobiles, d'équipements roulants d'entreposage et de terminal de marchandises».

### **6.3 Présentation du rapport financier au 31 janvier 2017**

Considérant que le rapport correspond à la situation financière de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke au 31 janvier 2017;

Considérant que les retenues à la source (DAS) provincial et fédéral pour cette période ont été payées le 13 janvier 2017;

C.A. 2017-13 Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport financier au 31 janvier 2017.

### **6.3 Renouvellement mandat des administrateurs**

Considérant que les affaires de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke sont administrées par un conseil d'administration composé de quinze (15) membres;

Considérant que mesdames Sophie Breault et Danielle Barrette et monsieur René Couture de la catégorie communauté affaires et institutionnelle, ont manifesté un intérêt de poursuivre leur implication au sein de Commerce Sherbrooke;

Considérant que mesdames Danièle Lalonde et Kathleen Gélinas et monsieur Benoit Jeanson de la catégorie citoyen ont manifesté un intérêt de poursuivre leur implication au sein de Commerce Sherbrooke;

C.A. 2017-14 Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de proposer au Conseil municipal de la Ville de Sherbrooke de reconduire mesdames Sophie Breault et Danielle Barrette et monsieur René Couture de la catégorie communauté affaires et institutionnelle.

C.A. 2017-15 Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'informer les personnes responsables des Arrondissements du Mont-Bellevue, de Brompton et de Jacques-Cartier de l'intérêt de Danièle Lalonde, Kathleen Gélinas et monsieur Benoit Jeanson de poursuivre leur implication à titre de citoyen au sein de Commerce Sherbrooke.

### **6.4 Renouvellement du bail**

Considérant que les affaires de la Corporation sont administrées par un conseil d'administration composé de tous ses membres;

Considérant que tous les actes, effets de commerce, transferts, contrats, engagements, obligations et autres documents qui requièrent la signature de la corporation sont approuvés au préalable par le conseil d'administration et, sur telle approbation devraient être signés par le président ou le vice-président, et aussi par le secrétaire;

Considérant que le conseil d'administration peut en tout temps, par résolution, autoriser d'autres personnes à signer au nom de la corporation;

Considérant que notre bail au 178, rue Wellington Nord vient à échéance le 31 décembre 2016;

Considérant que le projet de regroupement de Commerce Sherbrooke avec Pro-gestion Estrie permettra de mieux répondre aux besoins des entrepreneurs;

Considérant que le conseil d'administration de Commerce Sherbrooke est favorable à ce regroupement dans la mesure que l'opération soit faite à coût nul;

C.A. 2017-16

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de renouveler notre bail jusqu'au 30 juin 2017 et d'autoriser le directeur général à signer le bail.

#### **6.5 Convention de sous-location**

Considérant que les affaires de la Corporation sont administrées par un conseil d'administration composé de tous ses membres;

Considérant que tous les actes, effets de commerce, transferts, contrats, engagements, obligations et autres documents qui requièrent la signature de la corporation sont approuvés au préalable par le conseil d'administration et, sur telle approbation devraient être signés par le président ou le vice-président, et aussi par le secrétaire;

Considérant que le conseil d'administration peut en tout temps, par résolution, autoriser d'autres personnes à signer au nom de la corporation;

Considérant que le projet de regroupement de Commerce Sherbrooke avec Pro-gestion Estrie permettra de mieux répondre aux besoins des entrepreneurs;

Considérant que le conseil d'administration de Commerce Sherbrooke est favorable à ce regroupement dans la mesure que l'opération se fait à coût nul;

Considérant les coûts de location de juin à décembre: 14 430\$ vs 19 700\$, de déménagement : 3 835\$ et les coûts d'emménagement et de réaménagement : 27 000\$;

Considérant que le projet de relocalisation entraîne une dépense d'opération supplémentaire de 25 565\$ en 2017;

Considérant que la Ville pourrait nous soutenir dans cette opération pour un montant de 25 565\$;

C.A. 2017-17

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'entériner la convention de sous-location avec Pro-gestion Estrie conditionnellement à l'aide financière de la Ville de Sherbrooke et d'autoriser le directeur général à signer la convention de sous-location.

#### **6.6 Sondage sur l'appréciation des services de Commerce Sherbrooke**

Monsieur Marcoux rappelle que le sondage a été envoyé à (188) investisseurs et (35) promoteurs immobiliers de 2016 ayant une adresse courriel inscrite au dossier, ils ont reçu un lien pointant la page du sondage investisseur sur le site de Commerce Sherbrooke. L'envoi a été fait le 14 décembre 2016 par la chargée de projet au développement commercial et des rappels ont été envoyés le 11 janvier 2017. Nous avons reçu (54) réponses comparativement à (73) en 2015.

Le nombre de répondants ne permet pas de tirer des résultats statistiquement significatifs, mais nous indique plutôt des tendances.

Globalement, la qualité des services de Commerce Sherbrooke est qualifiée d'excellente pour 30 répondants et de très bien pour 32 répondants pour un résultat global de 90% comparativement à 82% en 2015.

#### **6.7 Sondage de satisfaction du personnel 2017**

Monsieur Marcoux rappelle que la firme Brûlotte et associées a été mandatée pour la réalisation d'une nouvelle étude sur le climat organisationnel de son équipe. Cette étude mesure le niveau actuel (2017) de satisfaction de l'équipe et compare les résultats obtenus avec ceux des sondages

2015. Ce qui permet à l'organisation de mieux cibler ses priorités d'action afin de répondre de façon plus précise aux besoins de son équipe.

Cette étude a permis de sonder de nouveau l'opinion de l'équipe relativement aux forces et perspectives d'amélioration en regard aux différentes dimensions : l'appartenance à l'organisation, la direction, les collègues de travail, l'environnement de travail, le développement, le travail et la rémunération.

Le questionnaire a été distribué en janvier 2016 aux huit employés présentement à l'emploi. Les résultats de l'étude sont présentés sous forme de tableaux afin de faciliter l'analyse des données. L'échelle de mesure est sur une base de 10, même si les participants ont répondu de 1 à 6, c'est-à-dire (1) étant fortement en désaccord et (6) étant fortement en accord. Il est plus habituel pour le lecteur d'interpréter les résultats sur une base de 10.

Les résultats exigent de :

- Réviser la structure organisationnelle en fonction des nouveaux mandats et projets qui se sont accumulés au cours des dernières années et favoriser la promotion interne;
- Identifier avec les membres de l'équipe les éléments de l'organisation du travail qui peuvent être améliorés pour mieux partager le travail, amoindrir la lourdeur de travail de certaines personnes et motiver les troupes;
- Instaurer une rencontre mensuelle entre la direction et chaque membre du personnel pour faire un suivi de l'évolution de leurs dossiers, et les soutenir si nécessaire dans leurs fonctions;
- Déterminer lors de la rencontre annuelle d'appréciation, des besoins de formation pour améliorer les compétences du personnel en lien avec les objectifs de l'organisation;
- Refaire une étude comparative de la rémunération (salaire et avantages sociaux) auprès du marché de référence dans le but d'offrir une rémunération compétitive afin d'attirer de bons candidats et de les maintenir à l'emploi;
- Procéder de nouveau à une étude du climat organisationnel dans 12 mois.

Monsieur Marcoux termine en soulignant les mesures qui furent mises de l'avant pour répondre aux différentes problématiques.

### **6.7 Rapport du directeur général**

Monsieur Marcoux fait rapport aux membres du conseil d'administration de l'avancement des différents dossiers. Il mentionne que depuis le début 2017, nous avons traité (61) dossiers investisseurs; (24) d'entre eux étaient des dossiers actifs des années précédentes et (38) sont des nouveaux dossiers.

Dernières ouvertures commerciales (dossiers dont l'implication de Commerce Sherbrooke est significative):

- Clef en bouche : 914, rue King Est. Traiteur spécialisé sans allergies et pour les personnes souffrant de maladie chronique. Ouvert depuis le 4 janvier 2017;
- J'aime ta fraise : 2154, rue King Ouest. Ouvert depuis le 28 février 2017;
- Bulk Barn aux terrasses Jacques-Cartier. Franchise de produits en vrac. Ouverture prévue le 24 mars;

7. **Date et lieu de la prochaine assemblée**

La prochaine assemblée se tiendra le mercredi, 19 avril 2017 à 17 h, à l'Hôtel de Ville de Sherbrooke, au 191, rue du Palais, salle Antonio Pinard (313).

8. DIVERS

8.1 **Bordereau de correspondance**

Aucune correspondance reçue.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A 2017-18

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19 h 02.



Sophie Breault, secrétaire  
2017-03-15